



Héritage dans le divorce

Par Tina22

Bonjour, j'envisage de divorcer mais comme je n'ai aucune ressource, je suis obligée d'attendre un héritage. Lorsque mon héritage arrivera, est-ce que je serai obligée de le partager avec mon mari étant donné que nous sommes mariés sous le régime de la communauté?

Par isa58632

Bonjour,
Sans contrat de mariage, et sauf votre volonté expresse, ils tombent dans la communauté.
Il faut donc divorcer avant.

Par patrickvincent

Si Vous êtes fichés, interdits bancaires et si vous n'avez pas la faveur des banques ou mieux si vous avez un besoin de financement dans n'importe quel domaine de 1000 a 1.350.000 Pourtout le monde En FRANCE , AU CANADA , GUADELOUPE , REUNION ETC... Si Vous avez un mauvais dossier de crédit ou besoin d'argent pour payer des factures, fonds à investir sur les entreprises. Alors si vous avez besoin de prêt d'argent n'hésitez pas à me contacter par email pour en savoir plus sur mes conditions bien favorable. Personne pas sérieux s'abstenir Veuillez prendre contacte uniquement par mail et non sur le forum du site svp Mon adresse E-mail: s.patrickvincent@hotmail.fr
MERCII